



# Politique de l'arbre

13 février 2017

# Politique de l'arbre

- Demande du conseil municipal
- Mandat confié au comité consultatif en environnement (CCE) en 2016
- Adoption par le conseil : 13 février 2017
- Document disponible sur site internet de la Ville



# Comité de travail

| Organisme                                 | Nom                | Fonction                                 |
|---|--------------------|--|
| Trame-Verte (consultant)                  | Gynnie Tremblay    | Consultant - Chargée de projet           |
| Trame-Verte (consultant)                  | Marie-Hélène Sauvé | Consultant - Soutien technique           |
| CCE                                       | Jacinthe Guimont   | Membre CCE                               |
| Citoyens St-Bruno                         | Francine Dorion    | Citoyenne bénévole                       |
| Ville – Direction des travaux publics     | Sylvie Cormier     | Technicienne horticole                   |
| Ville – Direction des travaux publics     | Stéphanie Leclerc  | Jardinière                               |
| Ville – Direction du développement urbain | Denis Laplante     | Directeur adjoint – Développement urbain |
| Ville – Direction du développement urbain | Lynda Charest      | Chef de division environnement           |
| Ville – Direction du développement urbain | Romy Jacob-Racine  | Intervenante en environnement            |

# Comité de travail - Dates des rencontres

| Date       | Sujet  |
|------------|--|
| 2016/05/13 | Échéancier, discussions sur vision et enjeux, objectifs stratégiques |
| 2016/06/29 | Tour de table sur lecture, projet de table des matières              |
| 2016/07/12 | Étude du contenu de l'objectif 1                                     |
| 2016/07/28 | Étude du contenu de l'objectif 2                                     |
| 2016/08/17 | Étude du contenu des objectifs 3 et 4                                |

Le projet de politique et de plan stratégique ont été présentés et commentés par le CCE.

# Un projet qui dépasse les attentes

## Documents produits

- **Politique**
  - La vision
  - Les grandes orientations
  - Les objectifs
- **Plan stratégique arboricole**
  - Précise les objectifs
  - Les actions
- **Plan de mise en œuvre 2016-2035 (Ébauche)**
  - Précise les actions en tâches
  - Priorisation et année de mise en œuvre
  - Échéance et fréquence
  - Responsables
  - Ressources (interne, externe professionnel, externe stage et recherche, etc.)
  - Estimation des coûts
  - Suivi : Indicateurs...

# Énoncé de vision proposée

En 2035, la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville sera fière de se distinguer par la richesse de son patrimoine arboricole, aura développé et préservé son caractère naturel et valorisé ses paysages afin d'offrir une qualité de vie incomparable à ses citoyens. Sous la canopée montarilloise se sera développée une collectivité viable dynamique, soucieuse de favoriser le transport actif, d'accroître sa biodiversité et la connectivité de ses milieux naturels ainsi que se démarquer par la qualité de son environnement urbain.

La mise en œuvre de la Politique de l'arbre de Saint-Bruno-de-Montarville aura permis de maintenir l'unicité des quartiers, de protéger les arbres remarquables, de réduire les îlots de chaleur ainsi que d'intégrer l'arbre et ses bienfaits au cœur de la planification et de la conception de tout projet. Cette politique aura également permis de relier les écosystèmes urbain, naturel et agricole et d'inspirer la participation active des Montarillois afin d'assurer aux générations présentes et à venir un milieu de vie verdoyant.

L'arbre fera dorénavant partie intégrante du développement de Saint-Bruno-de-Montarville, où les saines habitudes de vie se conjugueront à un paysage forestier exceptionnel.

# Orientations proposées

Selon différents contextes (urbain, agricole, milieux naturels) ou tenure (privée ou publique), les 5 orientations suivantes sont suggérées :

**Orientation 1 : Acquisition de connaissances et analyse des besoins relatifs au patrimoine arboricole**

**Orientation 2 : Maintien, amélioration et conservation du patrimoine arboricole**

**Orientation 3 : Gestion, encadrement des pratiques et des méthodes de travail**

**Orientation 4 : Éducation, sensibilisation et participation citoyenne**

**Orientation 5 : Mise en œuvre et suivi**

Pour chaque **orientation**, des **objectifs** ont été identifiés ainsi que des **actions** concrètes pour l'atteinte desdits objectifs...

# Orientation 1 : Acquisition de connaissances et analyse des besoins relatifs au patrimoine arboricole



## Urbain

- État des arbres
- Étendue de la canopée
- Sites potentiels et prioritaires
- Menaces environnementales
- Composantes paysagères
- Arbres à statut



## Naturel

- Portrait des boisés



## Agricole

- Potentiel de reboisement

# Orientation 1 : Acquisition de connaissances et analyse des besoins relatifs au patrimoine arboricole



Urbain

- État actuel des arbres municipaux
  - Mise à jour en continu de l'inventaire public
  - Assurer la fiabilité des données
  - Compléter l'inventaire géoréférencé
  - Inventaire au besoin en propriété privée
- Étendue de la canopée
  - Calculer l'indice de canopée d'ici 2020
- Sites potentiels et prioritaires pour la plantation d'arbres
  - Manque de canopée, îlot de chaleur, sites contaminés, etc.



Priorité : 1 2 3

# Orientation 1 : Acquisition de connaissances et analyse des besoins relatifs au patrimoine arboricole



Urbain

- Évènement de force majeur d'influence
  - Impacts et éléments sensibles
  - Connaître et intervenir efficacement contre les ravageurs actuels et potentiels
- Connaître les paysages d'influence où l'arbre domine
  - Analyser les unités paysagères
- Identifier les arbres à « statut particulier »
  - Municipal et privé
  - Création d'un répertoire



Source : Trame-Verte



Source : Trame-Verte

# Orientation 1 : Acquisition de connaissances et analyse des besoins relatifs au patrimoine arboricole



Naturel

- Connaître le portrait des boisés
  - Déterminer les enjeux menaçant l'intégrité écologique
  - Connectivité - sites prioritaires
  - Bandes riveraines - amélioration possible



Source : Trame-Verte

Priorité : 1 2 3

## Orientation 1 : Acquisition de connaissances et analyse des besoins relatifs au patrimoine arboricole



Agricole

- Connaître le potentiel de reboisement
  - Propriété municipale et friches – sites potentiels pour plantation
  - Cibler la protection des paysages agroforestiers d'intérêt patrimonial
  - Connectivité des grands ensembles naturels en zone agricole



## Orientation 2 : Maintien, amélioration et conservation du patrimoine arboricole



### Urbain

- ↗ Indice de canopée
- ↗ Biodiversité
- ↘ Îlots de chaleur
- ↗ Arbres dans les projets d'aménagements
- Protéger la signature arborescente de certains quartiers
- Protéger les arbres à statut
- ↗ Présence d'arbres en bande riveraine urbaine



### Naturel

- Conserver les boisés d'intérêt
- Maintenir et ↗ l'intégrité écologique



### Agricole

- ↗ Reboisement

## Orientation 2 : Maintien, amélioration et conservation du patrimoine arboricole



Urbain

- Accroître l'indice de canopée
  - Cartes des zones sensibles, définir les seuils, les priorités d'intervention
  - Élaborer un Plan canopée
    - Sites prioritaires et plan quinquennal de plantation
    - Subvention et partenariats potentiels
    - Programme d'aide aux citoyens



Priorité : 1 2 3

## Orientation 2 : Maintien, amélioration et conservation du patrimoine arboricole



Urbain

- Assurer une biodiversité
  - Max 10 % même genre, 5 % même espèce
  - Inclure dans le plan quinquennal de plantation
  - Intégrer la biodiversité verticale
  - Contrer les espèces envahissantes dans le Plan canopée
- Contrer les îlots de chaleur
  - Favoriser la survie des arbres
  - Viser l'atteinte des seuils d'indice de canopée (25 % d'ici 2035)



Source : Trame-Verte

## Orientation 2 : Maintien, amélioration et conservation du patrimoine arboricole



### Urbain

- Favoriser le maintien et l'ajout d'arbres dans les projets
  - Conserver et augmenter le nombres d'arbres
  - Prioriser les aménagements piétonniers et cyclables
- Maintenir le caractère unique de certains quartiers
  - Établir la liste d'essences lors de remplacements
- Protéger les arbres à statut
  - Registre et réglementation
- Augmenter la présence d'arbres en bande riveraine

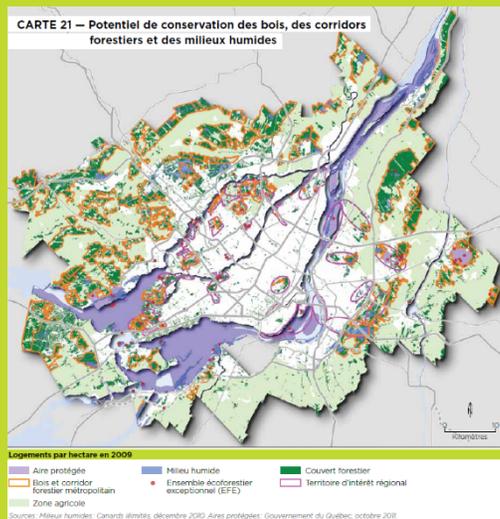


## Orientation 2 : Maintien, amélioration et conservation du patrimoine arboricole



Naturel

- Boisés d'intérêt
  - Conserver au moyen de démarches réglementaires et volontaires
- Intégrité écologique
  - Maintenir et accroître (connectivité, corridors, etc.)



Source : Ville

Priorité : 1 2 3

## Orientation 2 : Maintien, amélioration et conservation du patrimoine arboricole



Agricole

- Accroître le reboisement
  - Haie brise-vent, corridors, bandes riveraines...
- Promouvoir l'agroforesterie et la plantation sur domaine public
- Promouvoir les microcorridors et **bandes riveraines**



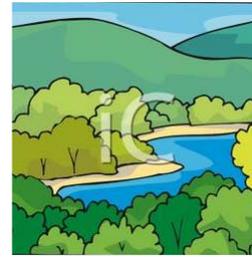
Priorité : 1 2 3

## Orientation 3 : Gestion, encadrement des pratiques et des méthodes de travail



### Urbain

- Favoriser une bonne gestion
- Encadrer les projets privés
- Encadrer les projets publics
- Encadrer l'entretien des aménagements



### Naturel

- Encadrer les pratiques et interventions (boisés municipaux et privés)

## Orientation 3 : Gestion, encadrement des pratiques et des méthodes de travail



Urbain

- Favoriser la bonne gestion de la forêt urbaine
  - Le bon arbre au bon endroit
  - Bonnes pratiques arboricoles
  - Favoriser la diversité horizontale, verticale et génétique



Source : Trame-Verte



Source : Trame-Verte



Source : Trame-Verte



Source : Trame-Verte

Priorité : 1 2 3

## Orientation 3 : Gestion, encadrement des pratiques et des méthodes de travail



Urbain

### Diversité verticale (espèces et traits fonctionnels)



A - UNE ESPÈCE

B - TROIS ESPÈCES

C - TROIS ESPÈCES

### Diversité horizontale (3 strates)



## Orientation 3 : Gestion, encadrement des pratiques et des méthodes de travail



### Urbain

- Encadrer les projets d'aménagements privés (Urbanisme)
  - Planifier les projets en considérant les arbres présents
  - Favoriser la conservation et l'ajout d'arbres
  - Encourager les toits verts
  - Encadrer l'abattage et le remplacement
  - Encadrer les mauvaises pratiques arboricoles
  - Encadrer la plantation (espèces nuisibles ou envahissantes, etc.)



Source : Trame-Verte



Source : Trame-Verte

Priorité : 1 2 3

## Orientation 3 : Gestion, encadrement des pratiques et des méthodes de travail



Urbain

- Encadrer la réalisation des projets d'aménagements municipaux (Génie)
  - Assurer une bonne planification des projets incluant les arbres
  - Impliquer les entreprises avec des servitudes publiques
  - Produire des appels d'offres conséquents (survie, protection et conservation)
  - Assurer la survie des nouvelles plantations d'arbres



Priorité : 1 2 3

## Orientation 3 : Gestion, encadrement des pratiques et des méthodes de travail



Urbain

- Encadrer l'entretien des aménagements municipaux (TP)
  - Intervenir de manière efficace en minimisant les blessures faites aux arbres
  - Produire des appels d'offres conséquents (survie et protection)
  - Revoir les modes d'approvisionnement d'arbres
  - Assurer la survie des nouvelles plantations d'arbres



Priorité : 1 2 3

## Orientation 3 : Gestion, encadrement des pratiques et des méthodes de travail



### Naturel

- Encadrer les pratiques et interventions en boisés municipaux
  - Encadrer les travaux arboricoles
  - Assurer la sécurité
  - Limiter les perturbations anthropiques
- Encadrer les pratiques et interventions en boisés privés
  - Assurer l'application des mesures réglementaires visant la protection des boisés d'intérêt



## Orientation 4 : Éducation, sensibilisation et participation citoyenne



### Urbain

- Grand public
- Résidentiel
- Industriel / Commercial
- Institutionnel / Communautaire
- Municipalité



### Naturel

- Grand public
- Propriétaires de boisés
- Municipalité



### Agricole

- Propriétaires de boisés
- Municipalité

# Orientation 4 : Éducation, sensibilisation et participation citoyenne



## Urbain

- Grand public

- Sensibiliser sur l'importance des arbres
- Sensibiliser et informer sur les bonnes pratiques arboricoles
- Faire connaître les caractéristiques et particularités du patrimoine arboricole
- Permettre l'émergence d'initiatives citoyennes

- Résidentiel

- Encourager la participation au verdissement de la Ville



## Orientation 4 : Éducation, sensibilisation et participation citoyenne



Urbain

- Industriel et commercial

- Encourager la participation au verdissement de la Ville
- Faire connaître les caractéristiques et particularités du patrimoine arboricole

- Municipalité

- Encourager la participation de tous les intervenants au verdissement de la Ville
- Maximiser les financements (subventions)
- Favoriser l'émergence de projets novateurs (parrainage d'arbres, permaculture, etc.)
- Assurer la formation adéquate et continue du personnel



Priorité : 1 2 3

## Orientation 4 : Éducation, sensibilisation et participation citoyenne



### Naturel

- Grand public
  - Sensibiliser sur l'importance de maintenir l'intégrité des milieux naturels
- Propriétaires de boisés
  - Encourager à aménager de façon durable leur boisé
  - Encourager à conserver les boisés
- Municipalité
  - Appuyer les initiatives des organismes et gestionnaires d'espaces naturels en lien avec la protection et la conservation des boisés
  - Soutenir les initiatives de conservation volontaire
  - Inviter les citoyens sur la veille active contre les ravageurs

## Orientation 4 : Éducation, sensibilisation et participation citoyenne



### Agricole

- Propriétaires agricoles
  - Encourager le reboisement
  - Encourager l'émergence de projets incluant des arbres fruitiers et l'agroforesterie
- Municipalité
  - Favoriser la plantation d'arbres à potentiel agricole



## Orientation 5 : Mise en œuvre et suivi



- Actions seront réalisées dans un horizon de 20 ans selon les budgets disponibles
- La Direction du développement urbain chapeautera le dossier
- Un bilan des actions réalisées sera élaboré annuellement



Merci de votre attention